

**Communiqué de presse
de George PAU-LANGEVIN,
ministre des Outre-mer**

Paris, le 14 novembre 2015

Attaques terroristes à Paris : Plan Vigipirate renforcé dans les Outre-mer

A la suite des attaques qui ont eu lieu dans les 10^{ème} et 11^{ème} arrondissements de Paris ainsi qu'au stade de France, le Président de la République a décrété l'état d'urgence prévu par la loi du 3 avril 1955 sur l'ensemble du territoire hexagonale et en Corse.

Un conseil de défense s'est tenu ce jour à 9H. Il a été suivi du second conseil des ministres organisé à 15H. Trois jours de deuil national ont été décrétés du dimanche 15 novembre au mardi 17 novembre.

Un temps de recueillement en hommage aux victimes des attentats se tiendra dans l'ensemble du territoire ce lundi 16 novembre à 12H00. La ministre des Outre-mer a convié les parlementaires ultramarins présents à Paris à se joindre à la cérémonie qui sera organisée au sein du ministère.

La préfecture de Police de Paris a mis en place un numéro vert d'information pour les personnes inquiètes au sujet de leurs proches se trouvant à Paris : **0800 40 60 05**.

Dans tous les territoires des Outre-mer, le plan Vigipirate qui mobilise l'ensemble des acteurs concernés par la protection contre le terrorisme a été renforcé selon les consignes données par les préfets et les hauts-commissaires.

La ministre des Outre-mer qui était présente, hier soir aux côtés du Président de la République au Stade de France, tient à apporter le soutien des Outre-mer aux victimes et à leurs proches. Elle en a appelé à la solidarité, à l'unité et au courage de chacun face à l'épreuve que traverse notre Nation.